

## Accompagnement à l'expérimentation d'une cartographie commune sur l'itinérance à l'échelle du Pays

### A. IDENTIFICATION DU MAITRE D'OUVRAGE

RAISON SOCIALE (NOM) : Pays Adour Landes Océanes  
N° SIRET : 200 083 996 00013  
Statut juridique : Syndicat Mixte - Pôle d'équilibre Territorial et Rural (PETR)  
Adresse : 37 rue des artisans  
Code postal : 40230 Commune : Saint Geours de Maremne  
Nom et Prénom du représentant légal : Serge POMAREZ  
Fonction du représentant : Président du PETR – Pays Adour Landes Océanes

#### *Coordonnées du référent technique en charge du projet*

Nom Prénom : Claire ROUCHALEOU  
Téléphone : 06 48 55 81 36  
Courriel : [claire@pays-adour-landes-oceanes.com](mailto:claire@pays-adour-landes-oceanes.com)

#### *Partenaires du projet*

Sont partenaires de ce projet : les quatre Offices de tourisme intercommunaux (OTI) situés sur le territoire du Pays Adour Landes Océanes ainsi que les quatre intercommunalités membres du PETR – Pays ALO (cf. contexte territorial).

### B. PROCEDURE DE CANDIDATURE

Les propositions devront être envoyées **uniquement par mail** à l'adresse suivante : [claire@pays-adour-landes-oceanes.com](mailto:claire@pays-adour-landes-oceanes.com) avec copie à [info@pays-adour-landes-oceanes.com](mailto:info@pays-adour-landes-oceanes.com)

Il conviendra de préciser les éléments suivants :

Objet du mail : Devis cartographie itinérance 2020

Nom de la prestation : Accompagnement à l'expérimentation d'une cartographie commune sur l'itinérance

La date limite de réception des devis accompagné d'une proposition technique est le : **lundi 14 septembre 2020**.

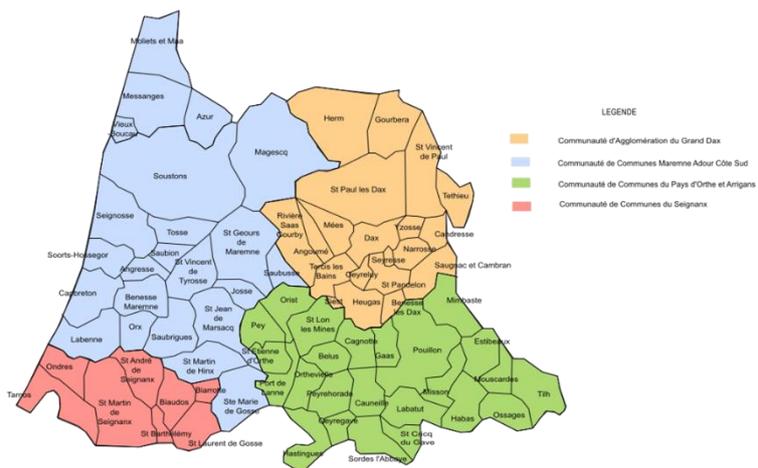
### C. CONTEXTE TERRITORIAL DU PROJET

Le Pays Adour Landes Océanes a été créé en 2002 au format associatif. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, c'est un Pôle d'Equilibre Territorial Rural (syndicat mixte public).

Œuvrant dans le développement local, il fédère 4 intercommunalités :

- La Communauté de communes Maremne Adour Côte Sud (MACS)
- La Communauté d'agglomération du Grand Dax
- La Communauté de communes de Orthe et Arrigans
- La Communauté de communes du Seignanx

Pays d'Accueil Touristique depuis 2006, le Pays est un espace de concertation, de coordination et d'initiatives collectives au regard des enjeux et problématiques communes. La mission tourisme (ciblée davantage sur la structuration, l'accompagnement, la professionnalisation, l'expérimentation...) est à ce jour développée dans le cadre de l'appel à projet régional Nouvelle Organisation Touristique des territoires (NOTT) pour lequel la candidature du Pays, en partenariat avec les EPCI et les quatre OTI, a été retenue en 2015 et court jusqu'en 2021.



- Superficie : 1 489 km<sup>2</sup>
- 16% du territoire du département des Landes, 40% de sa population,
- Nombre d'habitants : 172 058 en 2014
- 1,8% de croissance démographique/an

- 9903 entreprises enregistrées au 1/01/2012 (INSEE)
- Principaux secteurs : commerce, transports, services
- 50% de l'artisanat du département
- 40% de l'industrie du département
- 28% de l'agriculture du département
- 1er pôle thermal national
- Plus de 50% de la capacité d'hébergement touristique

Les quatre Offices de Tourisme Intercommunaux (OTI) partenaires :

- L'Office de Tourisme Intercommunal Landes Atlantique Sud
- L'Office Intercommunal du Tourisme et du Thermalisme du Grands Dax
- L'Office de Tourisme Intercommunal du Pays d'Orthe et Arrigans
- L'Office de Tourisme Intercommunal du Seignanx

Dans le cadre de cet appel à projet NOTT, un programme d'actions est défini et se déroule de manière pluriannuelle autour de 5 axes stratégiques, dont : « Développer la cohérence dans l'accueil des clientèles touristiques et des usagers » et « Consolider la stratégie numérique des destinations ». Dès 2016, ces axes ont été activés en enclenchant, de manière partenariale avec les 4 OTI, une démarche SADI (Schéma d'Amélioration et de Diffusion de l'Information), démarche de cohésion territoriale et de mise en cohérence de l'accueil. Elle a permis ainsi de bénéficier d'un cadre commun, tout en laissant aux OTI le soin de décliner leur propre stratégie et leurs outils. A cette occasion, avait été mis en avant notamment l'intérêt des cartes, les diverses méthodes de concrétisation, leurs différents formats, dimensions, valorisations, publics cibles...

**Ce projet de cartographie réfléchi par les 4 OTI et le Pays s'inscrit ainsi aujourd'hui comme une réponse partagée à la démarche commune SADI, en particulier dans ces objectifs de cohérence et d'équilibre entre la demande et les pratiques des clientèles, la « bonne information » (pertinente, adaptée, personnalisée) et la méthode de collecte, de consolidation et de diffusion de l'information.**

**Au regard de ce territoire large, de la multitude d'itinéraires développés (pédestres, cyclables...), de la dynamique enclenchée sur le tourisme durable et des tendances sur l'itinérance, l'objectif conjoint à ce jour serait de mettre en œuvre une cartographie numérique commune pour promouvoir l'itinérance. Cette cartographie serait à la fois commune et déclinable par EPCI et OTI pour répondre aux demandes des publics (clientèles touristiques, excursionnistes, usagers, partenaires...).**

**Cette réflexion s'appuie fortement sur une première expérience précurseur dans le domaine, celle de l'OTI du Seignanx, qui grâce à un appel à projet régional TINA, a pu définir et développer en 2018 cet outil de cartographie participative avec un bilan positif et confirmé ces derniers mois. En effet, on**



Une attention particulière sera à apporter sur l'usager à mettre au centre du projet, la cohérence, la transversalité, la cohésion et la réactivité dans un contexte touristique en mutation.

**Le Pays envisage de mener ce projet à terme via plusieurs phases :**

- **Mise en réseau des acteurs concernés et parties prenantes via le Groupe projet** (dans un premier temps : EPCI, OTI, Pays / dans un second temps : ouverture aux collectivités partenaires CDT, CD, CRNA, SITCOM...) en 2020/2021 et au-delà de ce projet. Le Pays travaille déjà avec chacun de ces partenaires. Le Groupe projet sera associé à chacune des phases suivantes.
- **Animation et accompagnement au plus près du territoire, des acteurs potentiellement contributeurs** : Définition d'un cadre et d'une méthodologie commune pour l'organisation et la planification quant à la collecte, la mise à disposition, la remontée et la valorisation de la donnée ; Identification et collecte de la donnée utile, pratique et actualisée via l'identification des sources de données adaptées ; intégration des données dans l'outil choisi en respectant le cadre commun, la méthode et les priorités définis au préalable.
- **Actualisation régulière et partage de la donnée**
- **Développement des partenariats sur ce projet et au-delà** dans le cadre du tourisme mais aussi d'autres thématiques développés par le Pays.
- **Valorisation des données** par un ou des outils supports, en priorité, numériques

## E. OBJECTIF DE LA PRESTATION

**Le Pays Adour Landes Océanes en partenariat avec les 4 OTI et les 4 EPCI souhaite réaliser une cartographie numérique commune et participative sur le thème de l'itinérance.** Ce projet a pour cible principale les publics et partenaires des structures OTI à savoir les clientèles touristiques et excursionnistes, les socioprofessionnels, ainsi que les acteurs locaux. Le périmètre de cette expérimentation est le territoire du Pays, soit l'échelle des quatre intercommunalités.

Les objectifs attendus au travers de cette prestation sont, sur la base des éléments travaillés par le Groupe Projet et le Pays :

- **Bénéficier d'un avis d'expert sur le cadre et la méthodologie commune ainsi que sur les données identifiées avant leur collecte.**
- **Développer des liens entre les bases de données intéressant le projet.** Ainsi, un équilibre est à rechercher entre les données OSM, la base de données SIRTAQUI et les données provenant des collectivités au regard de ce projet et dans un souci d'efficience.
- **Intégrer les données dans l'outil collaboratif, de manière collective et individuelle,** en respectant le cadre commun, la méthode et les priorités définis.
- **Bénéficier d'un transfert de compétences et d'un accompagnement de référents sur l'outil proposé pour une utilisation et une exploitation autonomes, efficaces et pérennes.**
- **S'assurer de la compatibilité de l'outil cartographique avec les supports numériques existants** (ou à venir) des partenaires (en particulier OTI).

**Cette cartographie commune se veut évolutive et adaptable.**

Les priorités seront définies collectivement par le Groupe Projet et le Pays pour avancer progressivement afin que le résultat puisse être visible étape par étape. Le rythme sera à adapter selon les territoires communautaires et les OTI (en fonction de leurs contextes).

Cette cartographie devra également pouvoir s'enrichir de nouveaux thèmes et données au regard de l'avancée du projet et des souhaits du Pays et des partenaires.

Cette cartographie doit permettre de mettre en avant les données présentées dans le tableau ci-après :

Priorités à définir	Thèmes génériques	Thématiques	Remarques sur la donnée et/ou Informations à retrouver dans la fiche de description lorsque l'on clique sur la donnée souhaitée
	Parcours	Parcours pédestre (balisé ou non)	<p>Un tri pourra être effectué sur chacune de ces catégories. Ce tri sera à valider avec les 4 OTI qui ont des classements différents à ce jour sur leur site. (ex : balade / vélo et balade / Balade et rando / Balade et sentiers &gt;&gt;&gt; tri sur vélo/pédestre/chemin de St Jacques de Compostelle/ Parcours d'orientation</p> <p>Ou tri sur &gt; à pied/à vélo/à VTT/à cheval.</p> <p>Premiers éléments : Nom du parcours Type – Difficulté – Longueur – Durée - Détails - Image de petite taille</p> <p>Dans les détails :</p> <p>Rappel des premiers éléments</p> <p>Départ/Arrivée</p> <p>Descriptif</p> <p>Dénivelé</p> <p>Localisation/Adresse/ Coordonnées GPS</p> <p>Image</p> <p>Fichiers à télécharger : parcours (trace GPS – format GPX), fiche complète détaillée</p> <p>Carte</p> <p>Points guide avec les étapes et Latitude – Longitude</p>
		Parcours cyclable (balisé ou non)	
		Parcours VTT	
		Parcours équestre	
	Plage	Plages	A mettre en lien avec le projet porté par le GIP littoral en open data
	Agréments	Point d'eau potable	Nom - Description – Localisation/Adresse/Coordonnées GPS – Photo/Image
		Aire de pique-nique	Nom - Description – Localisation/Adresse/Coordonnées GPS – Photo/Image
		Point de vue	Nom - Description – Localisation/Adresse – Photo/Image
		Point tri (déchets)	Opérateur – type – Description - Localisation/Adresse/ Coordonnées GPS – Image / Photo
		Toilettes publique	Localisation/Adresse/Coordonnées GPS
		Aire de jeux	Nom - Description – Localisation / Adresse – Photo/Image
	Santé sécurité (en option)	Défibrillateurs	A mettre sur la carte
		Poste de Police	Pré-fiche : Nom et Numéro de téléphone Fiche Service décrit - Horaire - Numéro de téléphone - Localisation – Adresse - Coordonnées GPS
		Pharmacie	Pré-fiche : Nom et Numéro de téléphone Fiche Service décrit - Horaire - Numéro de téléphone – site internet - Localisation – Adresse – Coordonnées GPS - voire photo
		Poste de Plage	A voir dans plage ou dans cette catégorie
		Bouées	A mettre sur la carte – à voir sur données plages
		Téléphone	A mettre sur la carte

	Déplacement	Arrêt de bus	Nom – Opérateur – Localisation – Description – Photo
		Borne de recharge électrique	Nom – Nombre de place – Opérateur – Localisation / Adresse / Coordonnée GPS – Description – Photo
		Parking vélo	
		Arrêt covoiturage	
		Arrêt Rézopouce	A voir si descriptif ou lien sur rezopouce
		Gare SNCF	Nom – Descriptif – lien – Contact direct – Localisation/ Adresse / Coordonnées GPS
		Tracés réels des lignes	Sur la carte
	Bonus contexte	Banc – poubelle...	A ne pas indiquer mais à mettre sur la carte
	SIT – SIRTACUI – Eléments à proximité des parcours	Hébergement Loisirs – Sites et loisirs Restauration Thermes Chartés tourisme durable	A intégrer par des passerelles depuis SIRTACUI, et sur la base des éléments de la base de données Tourinsoft. Un tri pourra être effectué sur chacune de ces catégories. Ce tri sera à valider avec les 4 OTI qui ont des classements différents à ce jour sur leur site. <b>Hébergement</b> > Camping / Aire de camping-car / Hôtels / Chambres d’hôtes / Location et gîte / Résidence de tourisme / Village vacances / Centre de vacances / Hébergements insolites / Surfhouses et lodges <b>Restauration</b> > Ferme auberge / Restaurant gastronomique / Restauration rapide / Cuisine du monde / Crêperie / Brasserie / Pizzeria / Dégustation / Du burger au tapas <b>Loisirs</b> > Sport et activités / Site et Patrimoine / Visite et Loisirs Ou détaillé : Surf et Glisse / Activités aquatique / Parcs et Jeux /Forme et bien-être ou spas / Golf /Loisirs et Sport / Adrénaline / Visites et excursions / Marchés / Tradition et Culture / Thermes  Pré fiche : Nom – Contact – et lien sur le site de l’OTI
	Base données OSM Pays	Produits locaux	Sur la base des éléments intégrés : produits locaux accessibles aux publics (visite, dégustation, vente) Fiche descriptive souhaitée (sur la base des éléments existants) : Nom – Description – horaire – localisation / Adresse – contact et lien – image
	Information Communication	Offices de tourisme	Pré-fiche : Nom – Contact – lien sur le site de l’OTI

## F. PRESTATION ATTENDUE :

Aussi, il est attendu du prestataire :

### 1- L'accompagnement du Groupe Projet sur les éléments suivants :

- a. Avis d'expert sur les critères utiles et la réalisation de la base de données sources. Le groupe projet pourra être amené à faire évoluer les attentes exprimées dans le tableau.
- b. Avis d'expert sur le cadre et la méthodologie proposés sur l'identification, la collecte, la remontée et la valorisation des données. Il s'agira en amont de bien valider collectivement le volet organisationnel du projet entre les partenaires (ex : Groupe projet dédié, Référents cartoOSM, contributeurs par structure et territoire...). Cet élément sera proposé par le MO et échangé avec le partenaire technique.
- c. Conseil et veille sur la data-tourisme

### 2- L'accompagnement et le développement d'un outil cartographique numérique permettant de donner à voir et valoriser les informations citées et de les enrichir de façon partagée :

- la récupération de données openstreetmap et of-linegéoréférencées
- la récupération et la collecte de données auprès d'autres collectivités et d'autres sources (ex : les intercommunalités pour certaines données, la base de données Tourinsoft SIRTAQUI...) et le développement de passerelles pour les intégrer directement dans l'outil cartographique
- l'appui sur un outil de gestion du contenu, permettant l'intégration, le classement, le tri, la mise en relation et la mise en avant de données et d'informations pratiques et utiles
- la création d'un contenu géolocalisé spécifique enrichi par le croisement avec d'autres données

Dans la continuité des projets existants, l'outil devra reposer sur l'emploi de logiciels libres (code ouvert, licence libre) et le projet devra s'appuyer sur l'écosystème OpenStreetMap.

Une attention particulière sera portée sur la garantie de la compatibilité de l'outil cartographique avec les supports numériques existants (ou à venir) du MO et des partenaires aux projets (OTI).

Dans un premier temps, l'outil livré devra permettre de localiser sur une carte les éléments concernant les thèmes indiqués dans le tableau, d'accéder à une fiche descriptive de la donnée recherchée, voire d'intégrer des liens pour accéder aux descriptions détaillées des offres (ex : données via Tourinsoft).

Aussi, une attention particulière devra être portée sur les possibilités offertes par l'outil quant :

- à la réactivité concernant l'actualisation des données
- aux passerelles possibles entre bases de données
- mais aussi à l'intégration de nouveaux thèmes et données (jeu de données).

En effet, sur ce dernier point, il convient d'envisager dès à présent des perspectives à mener, en particulier la possibilité de pouvoir enrichir cette carte de données, non identifiées à ce jour, et de manière autonome.

### 3- Un transfert de compétences concernant l'outil proposé par le prestataire afin de permettre une utilisation autonome, efficiente et à long terme. Dans ce cadre, il est ainsi attendu :

- a. un accompagnement approfondi d'une personne au sein du Pays et des référents carto OSM des 4 OTI partenaires sur l'outil et la gestion du back office.

